

**Bureau principal:**

31, rue Lebreton Nord  
 OTTAWA, ON K1R 7H1  
 Téléphone : 1 (613) 233-7780  
 Télécopieur : 1 (613) 233-1931  
 Courriel : [office@archdiocese.ca](mailto:office@archdiocese.ca);  
[bishopirenee@archdiocese.ca](mailto:bishopirenee@archdiocese.ca)  
[secretary@archdiocese.ca](mailto:secretary@archdiocese.ca)

N° 002f

24 janvier 2014

Vénérable Xénia de Rome

**Déclaration au sujet de l'archevêque Seraphim**

L'Archidiocèse du Canada a reçu des informations au sujet de l'archevêque Seraphim (Storheim), qui est suspendu de ses fonctions en tant qu'Archevêque du Canada.

Au cours de la séance du tribunal ayant eu lieu plus tôt aujourd'hui en ce vendredi 24 janvier 2014 à Winnipeg au Manitoba, l'archevêque Seraphim a été reconnu coupable d'un chef d'accusation d'agression sexuelle. La sentence sera prononcée plus tard cette année. Il demeure en liberté sous caution.

De manière séparée et distincte des procédures judiciaires, l'archevêque Seraphim demeure suspendu, jusqu'à ce que soient complétés les rapports de la Commission synodale qui a été mandatée pour examiner les charges à l'interne selon un point de vue ecclésial.

Quoique cette affaire s'avère être triste et stressante pour toutes les personnes concernées, la procédure légale doit suivre son cours avant qu'une décision administrative ne puisse être rendue. Bien que l'Archidiocèse du Canada s'intéresse de près à la procédure criminelle, il n'est pas partie à cette procédure.

Lors de sa rencontre s'étant tenue du 21 au 24 septembre 2010 à la Chancellerie de l'ÉOA située à Oyster Bay Cove dans l'État de New York, le Synode mineur des évêques de l'Église orthodoxe en Amérique a entendu un rapport officiel stipulant que la police du Canada avait reçu une plainte d'allégation d'inconduite sexuelle qui aurait été commise par Son Éminence l'Archevêque Seraphim d'Ottawa et du Canada environ 30 ans auparavant. En date du 1<sup>er</sup> octobre 2010, il a été mis en disponibilité d'office par le Saint Synode des évêques.



Le 13 octobre 2010, le Saint Synode a nommé une Commission synodale pour qu'elle mène une investigation à l'interne concernant les allégations. Une annonce quant à l'identité des membres de la Commission synodale a été faite le 29 octobre 2010.

Le 25 novembre 2010, l'archevêque Seraphim s'est livré aux autorités policières de Winnipeg au Manitoba. Il a été libéré sous caution en attendant son procès. Le 30 novembre 2010, le saint Synode des évêques a modifié son statut pour celui de « suspendu », statut qui est toujours le sien à ce jour.

La Commission synodale est en communication avec les autorités civiles et elle a différé son investigation pour ne pas gêner ou compromettre la procédure judiciaire. Comme le jugement de la Cour criminelle a été rendu, la Commission synodale va reprendre son travail et produire un rapport auprès du Saint Synode conformément aux Politiques, Normes et Procédures de l'ÉOA en ce qui concerne l'inconduite sexuelle.

La composition de la Commission synodale a connu des changements depuis 2010 et elle est maintenant placée sous l'autorité de Son Excellence Mgr Melchisedek, évêque de Pittsburgh et de la Pennsylvanie de l'Ouest, ainsi que de Son Excellence Mgr Mark, évêque de Baltimore. Les membres actuels sont le protopresbytre Mirone Klish, le Dr Lila Amirali, le Dr Thomas Kolivakis, l'archiprêtre Andrew Jarmus et M. David Grier. M. Robert Koory représente le Comité consultatif de la Politique d'inconduite sexuelle (CCPIS) en tant qu'expert-conseil.

Il est demandé aux fidèles de l'Archidiocèse du Canada de prier pour la victime et la famille concernées par cette cause, pour toutes les victimes d'abus sexuels, pour l'archevêque Seraphim, les autorités civiles, la Commission synodale, ainsi que pour leurs frères et sœurs en Christ.